

Pouvoir d'emprunt—Loi

Monsieur l'Orateur, il y aurait peut-être lieu de mentionner ici, en passant, l'abus que fait le gouvernement actuel du népotisme politique. Je me demande si une partie de ces 12 milliards n'ira pas à engraisser son assiette au beurre. Je vois de plus en plus de candidats libéraux défaits, de crampons, occuper des sinécures sur la colline du Parlement et dans les agences gouvernementales. Tout en reprochant au gouvernement le secret qui entoure cet abus flagrant de népotisme, je comprends qu'il veuille le cacher aux yeux du public. C'est une honte nationale.

Nombre de mes collègues ont signalé le fait que le ministre des Finances (M. MacEachen) n'a pas encore déposé de budget, et qu'il refuse de nous donner un indice de la date à laquelle il en présentera un. Quel contraste avec ces libéraux qui réclamaient un budget sans tarder lorsqu'ils constituaient l'opposition. Et lorsque nous l'avons déposé, ils n'ont pu résister à la tentation de se joindre aux néo-démocrates pour défaire notre gouvernement et empêcher l'adoption des mesures proposées.

Maintenant que les rôles sont renversés, ils ont l'audace de réclamer l'autorisation de contracter 12 milliards de dettes de plus, tout en refusant de l'accompagner d'un budget qui nous donne une idée de ce à quoi cet argent servira. Malheureusement, nous ne sommes pas assez nombreux de ce côté-ci de la Chambre pour empêcher l'adoption du bill C-30, mais nous ne mâcherons pas nos mots pour faire savoir exactement ce que nous pensons de la situation.

Je tiens à consacrer quelques minutes à un sujet qui me touche de très près, car il a directement trait à ma circonscription et le bien-être de mes administrés en dépend; il s'agit de l'expansion économique régionale. Le ministère de l'Expansion économique régionale pourrait être un des organes publics les plus importants si le gouvernement libéral actuel ne l'avait pas ravalé au rang d'instrument politique pur et simple.

Ce gouvernement n'a pas hésité à favoriser d'une façon flagrante les circonscriptions libérales quand il choisit les régions désignées, c'est-à-dire celles qui auraient droit à des subventions du MEER, et ma circonscription est un exemple typique de la façon dont ce programme est mis en pratique. Ma circonscription répond aussi bien sinon plus aux critères sur lesquels on se fonde pour déterminer les régions désignées aux fins du MEER, que bien des circonscriptions du Québec qui elles, sont désignées, alors que je ne suis pas parvenu à faire désigner la moindre parcelle de ma circonscription.

Le 14 mai, j'ai rencontré des responsables du MEER à Hull et l'issue de cette entrevue peut se résumer en quelques mots: ils m'ont fait tourner en bourrique. De retour à mon bureau, j'ai trouvé deux communiqués du ministère de l'Expansion économique régionale. L'un annonçait l'octroi d'une subvention de \$1,566,250 à cinq projets industriels de la région de Montréal. L'autre annonçait qu'une subvention totale de \$2,724,900 avait été accordée à 12 entreprises de la région du Québec. Ces dépenses de plusieurs millions de dollars sont censées entraîner la création de 535 emplois.

Hier, j'ai reçu un exemplaire du rapport mensuel du ministère de l'Expansion économique régionale qui donne un relevé des subventions qui ont été approuvées pendant le mois de mars. Il y en a 71, dont 50 pour le Québec. La Nouvelle-Écosse vient en deuxième position avec six subventions. Les

autres subventions sont réparties entre les différentes régions du pays.

Depuis des années, je fais des démarches auprès des différents ministres de l'Expansion économique régionale pour que le nord de ma circonscription soit considéré comme une région désignée, mais en vain. Je n'ai demandé ni considérations particulières ni faveurs spéciales. J'ai seulement demandé à ce que cette zone soit jugée en fonctions des critères du MEER et à ce qu'elle reçoive la même considération au titre de ces lignes directrices que d'autres régions du pays.

Je crois qu'on me pardonnera d'être un peu irrité quand je lis des communiqués de presse annonçant l'attribution de subventions du MEER à des circonscriptions du Québec qui ne devraient pas y avoir plus droit que ma propre circonscription. La circonscription de Mount Royal à Montréal, par exemple, est considérée comme l'une des plus riches du pays et pourtant monsieur l'Orateur, elle vient d'être désignée comme une région ayant droit aux subventions du MEER. Une partie en tout cas de Mount Royal est désormais désignée et c'est seulement ce que je réclame pour ma propre circonscription qu'une partie de celle-ci soit désignée.

Jeudi dernier, le 29 mai la page neuf du quotidien l'Ottawa Citizen comportait deux articles dont nous ferions bien de parler pendant que nous débattons de la question de savoir si nous devons donner au gouvernement carte blanche pour ajouter 12 autres milliards de dollars à notre déficit budgétaire courant. L'un de ces articles portait sur le coût de la décision du gouvernement d'annuler le transfert du bureau régional de Parcs Canada de Cornwall à Peterborough. L'autre article portait sur la question des dépassements de coûts de plus d'un milliard de dollars qu'ont accusé environ 500 projets gouvernementaux.

Pour traiter tout de suite de la question des dépassements de coûts je voudrais vous dire, monsieur l'Orateur, combien j'ai été stupéfait, comme j'en suis sûr la plupart des autres députés, d'apprendre que le président du Conseil du Trésor (M. Johnston) a déclaré à la Chambre mercredi dernier qu'il n'était pas nécessaire de constituer un comité spécial d'enquête sur les raisons de ces dépassements de coût. Bien que cette question puisse paraître ne revêtir qu'une importance mineure pour le Président du Conseil du Trésor, ces dépassements de coûts représentent plus d'un douzième du total des crédits demandés au titre du bill dont nous sommes présentement saisis. Lorsque les projets du gouvernement coûtent 1 milliard de dollars de plus que prévu, je pense que la situation est suffisamment urgente pour qu'on charge un comité spécial de faire enquête.

Pour ce qui est de l'annulation du projet de déménager de Cornwall à Peterborough le bureau régional de Parcs Canada, il est évident que le gouvernement s'attendait à ce que le candidat libéral de Peterborough soit élu lors des dernières élections et ramène Peterborough au bercail libéral. Ça ne s'est pas produit. Par contre, Cornwall a élu le candidat libéral, le gouvernement a donc annulé le projet de déménagement.

Le ministre chargé de Parcs Canada a déclaré qu'il était faux de prétendre que l'annulation du projet reposait sur des motifs politiques. Je suppose que c'est par pure coïncidence que Peterborough est représenté par un député conservateur alors que Cornwall est représenté par un libéral. Examinons néanmoins, monsieur l'Orateur, combien cette annulation va coûter aux contribuables canadiens.